

PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-029

MODIFIANT L'ARTICLE 117 DU RÈGLEMENT RV-1447 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

LE CONSEIL DÉCRÈTE :

1. L'article 117 du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale est modifié par le remplacement du tableau inséré après la phrase introductive, par le suivant :

«

SECTEUR	ADRESSE
Chemin de la Grande-Côte	22-24, chemin de la Grande-Côte
	85, chemin de la Grande-Côte
	167, chemin de la Grande-Côte
	227, chemin de la Grande-Côte
	232, chemin de la Grande-Côte
	274, chemin de la Grande-Côte
	305, chemin de la Grande-Côte
	331, chemin de la Grande-Côte
	352, chemin de la Grande-Côte
	394, chemin de la Grande-Côte
	417, chemin de la Grande-Côte
	531, chemin de la Grande-Côte
	541, chemin de la Grande-Côte
	633, chemin de la Grande-Côte
Chemin de la Côte Sud	54, chemin de la Côte Sud
	70, chemin de la Côte Sud
	87, chemin de la Côte Sud
	99, chemin de la Côte Sud
	130, chemin de la Côte Sud
	186, chemin de la Côte Sud
	210, chemin de la Côte Sud
	214, chemin de la Côte Sud
	223, chemin de la Côte Sud
	250, chemin de la Côte Sud
	310, chemin de la Côte Sud
	330, chemin de la Côte Sud
	345, chemin de la Côte Sud
	367, chemin de la Côte Sud
	372, chemin de la Côte Sud
	396, chemin de la Côte Sud
410, chemin de la Côte Sud	
418, chemin de la Côte Sud	
419, chemin de la Côte Sud	
439, chemin de la Côte Sud	
441, chemin de la Côte Sud	
Chemin de la Rivière-Cachée	3116, ch. de la Rivière-Cachée
	3454, ch. de la Rivière-Cachée
	3510, ch. de la Rivière-Cachée
	3683, ch. de la Rivière-Cachée
	3750, ch. de la Rivière-Cachée
3767, ch. de la Rivière-Cachée	
Chemin du Grand-Saint-Charles	510, chemin du Grand-Saint-Charles

Rue Émile-Nelligan	475, rue Émile-Nelligan
Rue Hubert-Aquin	195-197, rue Hubert-Aquin
Chemin de l'île Malouin	1-9, chemin de l'île Malouin
Montée Sanche	333, montée Sanche

».